

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2014 B 10576 Numéro SIREN : 802 342 881 Nom ou dénomination : A.P.C. Holding
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 102195

A.P.C. HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros

Siège social : 39, rue Madame – 75006 Paris

802 342 881 RCS Paris

(la « **Société** »)

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Chers Associés,

Nous vous avons convoqué en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes sociaux et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous vous demandons, conformément à l'article L 225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société a été créée le 16 mai 2014.

La Société clôture son exercice social d'une durée de douze (12) mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la Société s'élevait à quatre (4) salariés.

2. ACTIVITES ET CONTRIBUTION DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES :

a) A.P.C. Holding

Il s'agit de la holding du groupe.

Comptes sociaux :

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 2.111 K€ et le résultat net comptable s'est élevé à 209 K€.

Contribution de la société APC Holding dans les comptes consolidés :

Le résultat d'exploitation ressort à (41 K€).

Le résultat financier est de 180K€.

Le résultat net contributif au 31 décembre 2021 est de 102 K€.

b) Sous-groupe A.P.C.

En 2021, le groupe A.P.C. contribue à hauteur de 82.824 K€ du chiffre d'affaires groupe.

Le résultat d'exploitation ressort à 6.664 K€.

Le résultat financier est de (559 K€).

Le résultat net contributif au 31 décembre 2021 est de 4.462 K€.

➤ Sur le plan commercial :

Les boutiques exploitées par nos différentes entités en France, UK, Allemagne, Belgique ont dû fermer temporairement au printemps 2021, de même que les points de ventes de nos clients Distribution dans ces pays.

Malgré les confinements et l'absence de tourisme, l'exercice 2021 s'avère, néanmoins, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent avec un retour au niveau d'activité pré-crise.

En effet, la Société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire. Durant l'exercice 2021, la Société a ainsi pleinement bénéficié des mesures mises en place en 2020 pour éviter au maximum les impacts de la crise notamment par l'utilisation du canal de ventes en ligne et du Wholesale ce qui a assuré la fluidité des ventes en 2021, tout en mettant en œuvre des mesures destinées à protéger ses employés.

De ce fait, le chiffre d'affaires net commercial réalisé par la marque A.P.C au titre de l'exercice 2021 est en hausse par rapport à celui de 2020, à savoir 82.340 K€ en 2021 contre 59.420K€ en 2020, soit une hausse de 39%.

(In K€)	12 /2021	12 /2020	variance	%
	Réel	Réel		
Conso				
€ Retail EUR	13 471	9 228	4 243	46,0%
<i>Périmètre constant Eur</i>	<i>11 680</i>	<i>9 029</i>	<i>2 652</i>	<i>29,4%</i>
<i>Chgt périmètre Eur</i>	<i>1 790</i>	<i>199</i>	<i>1 591</i>	<i>799,1%</i>
€ Web EUR	6 140	5 110	1 030	20,2%
€ Retail US	7 512	3 159	4 353	137,8%
<i>Périmètre constant US</i>	<i>6 821</i>	<i>3 073</i>	<i>3 749</i>	<i>122,0%</i>
<i>Chgt périmètre US</i>	<i>691</i>	<i>87</i>	<i>604</i>	<i>697,9%</i>
€ Web US	4 014	3 942	72	1,8%
€ Wholesale EUR	32 841	23 402	9 439	40,3%
€ Wholesale US	4 077	2 875	1 202	41,8%
€ Franchises	8 099	5 634	2 466	43,8%
€ Licence	5 429	5 460	-31	-0,6%
€ Braderies	777	602	175	29,2%
€ Other	-21	7	-28	-381,0%
€ Total APC Conso	82 340	59 420	22 920	38,6%

Par rapport à 2019, le groupe progresse de 14,1%, performance assurée à la fois par les ventes web, un Wholesale solide et le regain d'activité aux Etats-Unis.

(In K€) Conso	12 /2021	12 /2019	variance	%
	Réel	Réel		
€ Retail EUR	13 471	15 183	-1 712	-11,3%
<i>Périmètre constant Eur</i>	7 805	13 126	-5 320	-40,5%
<i>Chgt périmètre Eur</i>	5 666	2 057	3 608	175,4%
€ Web EUR	6 140	4 000	2 139	53,5%
€ Retail US	7 512	7 998	-486	-6,1%
<i>Périmètre constant US</i>	5 773	6 875	-1 102	-16,0%
<i>Chgt périmètre US</i>	1 739	1 123	616	54,9%
€ Web US	4 014	2 497	1 517	60,7%
€ Wholesale EUR	32 841	24 083	8 758	36,4%
€ Wholesale US	4 078	4 473	-395	-8,8%
€ Franchises	8 099	6 676	1 423	21,3%
€ Licence	5 429	6 517	-1 088	-16,7%
€ Braderies	777	641	135	21,1%
€ Other	-21	126	-147	-116,3%
€ Total APC Conso	82 340	72 196	10 145	14,1%

➤ Sur le plan social :

Au 31 décembre 2021, l'effectif moyen du groupe A.P.C. s'élevait à 329 personnes (Equivalent temps plein).

Aucun contrôle URSSAF n'est en cours.

➤ Sur le plan fiscal :

Aucun contrôle fiscal n'est en cours à ce jour.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DANS LA SOCIETE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A fin mars 2022, le CA consolidé est en progression de +14% vs LY grâce notamment aux ventes Retail (fermetures boutiques au Printemps 2021) et +17% vs 2019.

L'épidémie du Covid-19 est toujours d'actualité et, à ce stade, il est impossible de déterminer la durée et l'impact final de cette crise sur la Société, et donc par voie de conséquence, pour en apprécier de nouveau l'impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les conséquences économiques et autres de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie et le Biélorussie (ou les entités et individus qui y sont liés) sont encore en cours et leurs effets sont incertains. Ces conséquences peuvent affecter la performance de l'entité d'une manière qui n'est actuellement pas raisonnablement prévisible et/ou quantifiable.

La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

4. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2021, il a été consacré 2.997 K€ de dépenses en recherche et développement dont 1.580 K€ au titre des traitements et salaires du personnel directement affecté au service création et 1.416 K€ au titre de la fabrication de prototypes.

5. EVOLUTIONS PREVISIBLES DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le groupe reste prudent dans ses budgets dépenses, compte tenu de la persistance du contexte Covid et de l'augmentation actuelle significative des prix des matières premières/transport.

A.P.C. entend, néanmoins, poursuivre ses perspectives de développement, à travers différents projets : ligne de cosmétique, projet de seconde main, développement du marché chinois, poursuite des collaborations.

La Société envisage, par ailleurs, l'ouverture de nouveaux points de vente, notamment à travers l'Europe (Milan, Francfort).

6. ETAT DES PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre Société.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET/OU CLIENTS DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.441-14 et D.441-6 du code de commerce, le solde des dettes fournisseurs et des créances clients, au 31 décembre 2021, se décompose ainsi par échéance :

	Factures reçues (Fournisseurs) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises (Clients) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1-30j	31-60	61-90	>91	Total 1j et + (échu)	1-30j	31-60	61-90	>91	Total 1j et + (échu)
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de PNS au 31.12.2021	X				12	X				103
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC) --> TTC	15 848 €	1 964 €	4 841 €	2 651 €	25 303 €	0 €	0 €	0 €	2 153 634 €	2 153 634 €
Total des achats TTC de l'exercice:	385 618 €					X				
% du montant total des achats TTC de l'exercice	4%	1%	1%	1%	7%	X				
Total des ventes TTC de l'exercice	X					2 532 965 €				
% du montant total des ventes TTC de l'exercice	X					0%	0%	0%	85%	85%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues										
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	pour la partie hors groupe : essentiellement au comptant					Aucune Facturation hors groupe				

8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France. En particulier, la Société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation.

L'activité de la Société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

9. AFFECTATION DU RESULTAT

A.P.C. Holding social

Le Président propose à la collectivité des associés d'affecter le bénéfice réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comme suit :

Report à nouveau	1.671.939 €
Résultat	209.182 €
Somme à affecter :	1.671.939 €
Affectation : au report à nouveau	

- Report à nouveau après affectation	1.881.121 €
--------------------------------------	-------------

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, le président indique que la Société n'a jamais procédé à une distribution de dividendes.

10. DEPENSES ET CHARGES VISEES PAR L'ARTICLE 39-4 DU CGI

La Société n'a pas effectué de dépenses ni de charges visées par l'article 39-4 du CGI durant l'exercice.

11. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, il vous sera donné lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

12. COMPTES CONSOLIDES**Liste des sociétés consolidées**

Au 31 décembre 2021, le Groupe A.P.C. Holding est composé des sociétés suivantes :

Société	Méthode	31.12.2021			Variation			31.12.2020		
		% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% de contrôle	% de détention aux bornes du groupe	% Droits de vote	% de contrôle	% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% de contrôle
A.P.C SAS	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
TOUITOU INC.	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C GMBH	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C BRUXELLES	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C. UK	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C. DANEMARK	IG	95,96%	95,96%	100,00%	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
A.P.C HOLDING	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%

TOP : Société mère

IG : Intégration Globale

Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre.

Les comptes ont été consolidés selon la méthode de l'intégration globale pour toutes les sociétés.

Variations du périmètre

La société A.P.C. Danemark a été créée fin 2020. La boutique a été inaugurée en mars 2021. Par conséquent, elle n'était pas incluse dans le périmètre au 31 décembre 2020.

De plus, la société A.P.C. International Trading (Shanghai) Co. Ltd (WOFE) est en cours de création en Chine au 31 décembre 2021.

Ratio d'endettement

Certains emprunts de la société A.P.C. font l'objet de deux conventions sur des ratios : un ratio de levier et un ratio dit de gearing.

A la clôture, les deux ratios sont respectés.

Présentation des états financiers consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	2021.12	2020.12
Chiffre d'affaires	6	82 824	60 010
Autres produits d'exploitation		2 110	5 894
Achats et variation de stocks		(33 561)	(29 418)
Services extérieurs		(17 825)	(14 838)
Impôts et taxes		(1 507)	(1 385)
Charges de personnel	7	(20 710)	(17 420)
Autres charges d'exploitation		(1 028)	(969)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations		(3 351)	(3 479)
Reprises sur amortissements et dépréciations d'immobilisations		-	94
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants		(1 940)	(1 631)
Reprises sur dépréciations sur actifs circulants		1 546	661
Dotations aux dépréciations sur provisions		(174)	(206)
Reprises sur dépréciations de provisions		239	-
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		6 623	(2 687)
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		6 623	(2 687)
Produits financiers	10	103	127
Charges financières	10	(482)	(625)
Résultat financier		(379)	(498)
Produits exceptionnels	11	4	498
Charges exceptionnelles	11	(396)	(1 149)
Résultat exceptionnel		(392)	(651)
Impôts courants		(1 171)	87
Impôts différés	12.1	71	38
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 751	(3 712)
Résultat hors-groupe		(188)	101
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		4 564	(3 611)
		2021.12	2020.12
Résultat d'exploitation		6 623	(2 687)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 464	5 316
Reprises de provisions		(1 785)	(755)
EBITDA		10 303	1 874

13. Comptes sociaux des filiales**Touitou INC. (New-York)**

Nous détenons 96% du capital de cette société de droit américain.

A l'issue de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 18.431 K\$ soit 15.599 K€ et le résultat net comptable s'est élevé à 1.246 K\$ soit 1.054 K€.

La société a connu un rebond très significatif, en termes de chiffre d'affaires et de profitabilité, revenant à ses performances historiques.

Le chiffre d'affaires commercial a progressé de 58% par rapport à l'année dernière grâce à l'ensemble des canaux de distribution que ce soit le Retail (+ 5.252 K\$ de ventes par rapport à 2020), le Wholesale (+46%) et le web (poursuite de sa croissance avec +5% vs 2020).

Versus 2019, les ventes sont en hausse de 10% et s'explique par le dynamisme du canal de vente en ligne.

La filiale Touitou Inc. a de nouveau bénéficié d'un financement PPP (Paycheck Protection Program) de 828 K\$ du gouvernement américain destiné à préserver l'emploi. La société a pu bénéficier d'un abandon de créance à hauteur de 100%.

Le prêt s'est transformé en subvention en totalité et a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

La société a également bénéficié d'une autre aide pour la garantie de l'emploi à savoir l'aide ERC (Employee Retention Credit) pour un montant de 189 K\$ (également en subvention d'exploitation dans les comptes consolidés).

A.P.C. England

Nous détenons 96% du capital de cette société de droit anglais.

A l'issue de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 2.903 K£ soit 3.383 K€ et le résultat net comptable s'est élevé à 119 K£ soit 139 K€.

A.P.C. Berlin

Nous détenons 96% du capital de cette société de droit allemand.

A l'issue de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 850 K€ et le résultat comptable net s'est élevé à (254 K€).

A.P.C. Bruxelles

Nous détenons 96% du capital de cette société de droit belge.

A l'issue de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 703 K€ et le résultat comptable net s'est élevé à (63 K€).

A.P.C. Danemark

Nous détenons 96% du capital de cette société de droit belge.

A l'issue de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 3.605 KDKK soit 485 K€ et le résultat comptable net s'est élevé à (1.054 KDKK) soit (142 K€).

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les décisions qui vous sont soumises.

Fait à Paris,
Le 13 juin 2022

DocuSigned by:

7BB1CB56F2A945B...

Monsieur Jean Touitou
Président

A.P.C. HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros

Siège social : 39, rue Madame – 75006 Paris

802 342 881 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EN DATE DU 23 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le vingt-trois juin,
A onze heures,

Les associés de la société A.P.C. Holding, société par actions simplifiée au capital de 28.433.010 euros dont le siège social est situé 39, rue Madame, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 802 342 881 (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale (ci-après l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, sur convocation du président de la Société.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Les cabinets SEFAC et Deloitte & Associés, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Monsieur Jean Touitou, président de la société A.P.C. Holding, préside la présente Assemblée (ci-après, le « **Président** »).

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 28.433.010 actions sur les 28.433.010 actions formant le capital social et ayant le droit de vote, soit plus du cinquième des droits de vote des associés présents ou représentés nécessaire pour l'adoption des décisions collectives ordinaires et extraordinaires.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- les comptes consolidés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion établi par le Président incluant le rapport sur la gestion du groupe ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions ;
- les statuts de la Société.

Le Président indique que les Associés sont appelés à se prononcer sur :

- Lecture du rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Le Président donne lecture de son rapport et des rapports des commissaires aux comptes. Puis il déclare la discussion ouverte.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un bénéfice de 209.182 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 *quater* du code général des impôts, l'Assemblée, connaissance prise (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, (ii) du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes, et (iii) du rapport de gestion du Président, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code qui s'élèvent à 0 euro.

En conséquence, l'Assemblée donne au président et au directeur général *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du report à nouveau

L'Assemblée, connaissance prise (i) des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, (ii) du rapport sur les comptes annuels des commissaires aux comptes, et (iii) du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 209.182 euros au poste « *Report à nouveau* », portant ainsi le montant du report à nouveau à 1.881.121 euros.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 *bis* du code général des impôts, l'Assemblée constate que la Société, qui clôture son sixième exercice, n'a jamais procédé à une distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée, connaissance prise du rapport sur la gestion du groupe du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce et approbation de ces conventions

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles L. 227-10 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport et son contenu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président.

DocuSigned by:



7BB1CB56F2A945B...

Monsieur Jean TOUTOU
Président

A.P.C. HOLDING
Société par Actions Simplifiée
Paris

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés de l'exercice
clos le 31 décembre 2021**

SEFAC
10 avenue de Messine
75008 Paris

S.A. au capital de € 150 000
328 581 202 R.C.S. Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160€
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles et du Centre

A.P.C. HOLDING
Société par Actions Simplifiée
39, rue Madame
75006 PARIS

A l'Assemblée Générale de la société **A.P.C. HOLDING**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **A.P.C. HOLDING** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 1. Référentiel comptable » de l'annexe des comptes consolidés concernant la première application du nouveau règlement ANC 2020 – 01.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les droits au bail et fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 8 510 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « 13.1. Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 7 119 milliers d'euros, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrite dans la note « 4.3. Écarts d'acquisition ».

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et avons apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans l'annexe aux comptes consolidés sur ces tests.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Paris-La Défense, le 13 mai 2022

Les Commissaires aux comptes :

SEFAC

Deloitte & Associés

Julien COMPEYRON

Emmanuel PROUDHON



GROUPE A.P.C. HOLDING

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ETATS DE SYNTHESE	4
1. RESULTAT CONSOLIDE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.....	4
2. BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021	5
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021	6
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021	6
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE A.P.C. HOLDING AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021	7
1. REFERENTIEL COMPTABLE.....	7
1.1. Changement de méthode comptable	7
2. ACTIVITE DU GROUPE	7
3. FAITS MARQUANTS ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	7
3.1. Contexte de crise sanitaire Covid-19	7
3.2. Les aides COVID perçues par les entités du groupe sont les suivantes	8
3.3. Évènements postérieurs à la clôture	8
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	8
4.1. Méthode de consolidation	8
4.2. Méthode de conversion.....	9
4.3. Écarts d'acquisition.....	9
4.4. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées.....	9
4.5. Immobilisations incorporelles	9
4.6. Immobilisations corporelles	10
4.7. Immobilisations financières.....	10
4.8. Créances et dettes	10
4.9. Stocks.....	10
4.10. Trésorerie et valeurs mobilières de placement.....	11
4.11. Impôts différés.....	11
4.12. Provisions pour risques et charges	11
4.13. Engagements de retraite et prestations assimilées.....	11
4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	12
5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
5.1. Sociétés incluses dans le périmètre.....	12

5.2.	Sociétés non consolidées.....	12
5.3.	Variation de périmètre	12
6.	INFORMATIONS SECTORIELLES.....	13
6.1.	Chiffre d'affaires par entité	13
6.2.	Chiffre d'affaires par zone géographique	13
7.	CHARGES DE PERSONNEL.....	13
8.	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	13
9.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14
10.	RESULTAT FINANCIER	14
11.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
12.	IMPOTS SUR LES SOCIETES, IMPOTS DIFFERES ET PREUVE D'IMPOTS	15
12.1.	Impôts.....	15
12.2.	Preuve d'impôts.....	15
13.	IMMOBILISATIONS	16
13.1.	Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	16
13.2.	Les immobilisations corporelles	16
13.3.	Les immobilisations financières.....	17
14.	STOCKS	17
15.	CREANCES CLIENTS ET ASSIMILEES	18
16.	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	18
17.	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES	19
18.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	19
19.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	19
20.	DETTE FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	20
21.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	20
22.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	20
23.	EFFECTIF.....	21
24.	ENGAGEMENT DE RETRAITE.....	21
25.	INSTRUMENTS FINANCIERS ET DE COUVERTURE.....	22
26.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	22
27.	ENGAGEMENTS HORS-BILAN.....	23

ETATS DE SYNTHESE

1. Résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	2021.12	2020.12
Chiffre d'affaires	6	82 824	60 010
Autres produits d'exploitation		2 110	5 894
Achats et variation de stocks		(33 561)	(29 418)
Services extérieurs		(17 825)	(14 838)
Impôts et taxes		(1 507)	(1 385)
Charges de personnel	7	(20 710)	(17 420)
Autres charges d'exploitation		(1 028)	(969)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(5 464)	(5 316)
Reprises de provisions		1 785	755
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		6 623	(2 687)
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		6 623	(2 687)
Produits financiers	10	103	127
Charges financières	10	(482)	(625)
Résultat financier		(379)	(498)
Produits exceptionnels	11	4	498
Charges exceptionnelles	11	(396)	(1 149)
Résultat exceptionnel		(392)	(651)
Impôts courants		(1 171)	87
Impôts différés	12.1	71	38
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 751	(3 712)
Résultat hors-groupe		188	(101)
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		4 564	(3 611)

	2021.12	2020.12
Résultat d'exploitation	6 623	(2 687)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 464	5 316
Reprises de provisions	(1 785)	(755)
EBITDA	10 303	1 874

2. Bilan consolidé au 31 décembre 2021

ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	2021.12	2020.12
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	13.1	17 932	17 599
<i>Dont écart d'acquisition</i>	13.1	7 119	7 119
Immobilisations corporelles	13.2	9 413	10 463
Immobilisations financières	13.3	1 522	1 552
Actif Immobilisé		28 867	29 614
Stocks et en cours	14	17 240	17 324
Clients et comptes rattachés	15	11 883	8 472
Créances fiscales et sociales		609	869
Autres créances et comptes de régularisation	16	4 326	3 448
Valeurs mobilières de placement		147	147
Disponibilités		13 920	11 631
Actif Circulant		48 125	41 891
TOTAL ACTIF		76 992	71 505

PASSIF

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	2021.12	2020.12
Capital		28 621	28 621
Primes d'émission		8 224	8 224
Autres réserves et report à nouveau		(3 845)	(596)
Résultat		4 564	(3 611)
Capitaux propres part du groupe	17	37 564	32 638
Intérêts minoritaires / réserves		39	124
Intérêts minoritaires / résultat		188	(101)
Total intérêts minoritaires		227	23
Capitaux propres	17	37 791	32 661
Provisions pour risques et charges	18	579	593
Emprunts et dettes financières	19	20 513	23 998
Fournisseurs et comptes rattachés	20	9 113	7 262
Dettes fiscales et sociales		7 406	5 547
Autres dettes et comptes de régularisation	20	1 590	1 443
TOTAL PASSIF		76 992	71 505

3. Tableau des Flux de Trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
Résultat net total des sociétés consolidées	4 751	(3 712)
Neutralisation des amortissements et provisions	3 539	3 405
Neutralisation de la variation des impôts différés	(71)	(38)
Neutralisation des plus ou moins - values de cession	41	220
Total marge brute d'autofinancement	8 261	(125)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	25	(203)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	8 286	(327)
Acquisition d'immobilisations	(2 647)	(3 525)
Cession d'immobilisations	6	470
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	(2 641)	(3 055)
Emissions d'emprunts	1 092	10 007
Remboursements d'emprunts	(4 628)	(2 409)
Total flux net provenant du (affecté au) financement	(3 536)	7 598
Variations de trésorerie	2 273	4 049
Trésorerie d'ouverture	11 778	7 730
Trésorerie de clôture	14 051	11 778
Incidence de la variation des taux de change	163	(167)

4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion	Ecart de réévaluation	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 décembre 2020	28 621	8 224	349	(3 611)	(947)	-	22	32 660
Affectation du Résultat			(3 611)	3 611				-
Variations de périmètre			(1)					(1)
Ecarts de conversion					354		16	370
Autres	-	-	8					8
Résultat de l'exercice				4 564			188	4 751
Au 31 décembre 2021	28 621	8 224	(3 254)	4 564	(592)	-	226	37 790

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE A.P.C. HOLDING AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1. Référentiel comptable

Les comptes du Groupe A.P.C. HOLDING sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatifs aux comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes à l'exception des écarts de conversion comme décrit ci-après, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Changement de méthode comptable

Le traitement des écarts de conversion a été modifié conformément au changement induit par l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 du nouveau référentiel ANC 2020-01. La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en résultat consolidé n'est plus autorisée.

2. Activité du groupe

Créée par Jean Touitou en 1987, A.P.C. est une marque de vêtements française aujourd'hui célébrée pour sa créativité, son authenticité et sa philosophie, empreinte d'humanité.

Si A.P.C. est d'abord associé au denim brut, la marque propose une collection complète de vêtements et d'accessoires homme et femme qui incarne une élégance décontractée. Cette marque française indépendante se déploie aujourd'hui à l'international via un réseau d'une centaine de boutiques.

3. Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

3.1. Contexte de crise sanitaire Covid-19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient fortement perturbé les activités de la société et affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire (notamment liés à la fermeture des commerces dits « non essentiels » et/ou confinements et la diminution du tourisme), l'exercice 2021 s'avère en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent avec un retour au niveau d'activité général pré-crise.

Les boutiques exploitées par nos différentes entités en France, Angleterre, Allemagne, Belgique ont dû fermer temporairement au Printemps 2021, de même que les points de ventes de nos clients Distribution.

En effet, le groupe considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux effets de la crise sanitaire. Durant l'exercice 2021, le groupe a ainsi pleinement bénéficié des mesures mises en place en 2020 pour éviter au maximum les impacts de la crise notamment par l'utilisation du canal de ventes en ligne ce qui a assuré la fluidité des ventes en 2021, tout en tout en mettant en œuvre des mesures destinées à protéger ses employés, mais aussi en ayant recours au chômage partiel durant les périodes de fermetures imposées.

Des prêts garantis par l'Etat avaient été contractés en 2020 pour un montant de 9 900 milliers d'euros. Aucun remboursement n'a été effectué sur l'exercice, ce qui a permis d'assurer la pérennité de la trésorerie sur l'ensemble de l'année.

3.2. Les aides COVID perçues par les entités du groupe sont les suivantes

Les aides COVID perçues par les entités du groupe sont présentées en milliers d'euros :

FILIALES	CHOMAGE PARTIEL	GRATUITE LOYERS	AIDES GOUVERNEMENT	TOTAL
A.P.C. France	245	-	56	301
A.P.C. US	-	-	901	901
A.P.C UK	104	377	161	642
A.P.C Belgique	-	-	-	-
A.P.C Allemagne	49	-	-	49
TOTAL	398	377	1 118	1 893

La subvention perçue par A.P.C US du gouvernement américain, destinée à préserver l'emploi, a été comptabilisée en autre produit d'exploitation dans le résultat d'exploitation.

3.3. Évènements postérieurs à la clôture

L'épidémie du Covid-19 est toujours d'actualité et, à ce stade, il est impossible de déterminer la durée et l'impact final de cette crise sur la société, et donc par voie de conséquence, pour en apprécier de nouveau l'impact sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les conséquences économiques et autres de la guerre en Ukraine et des sanctions contre la Russie et le Biélorussie (ou les entités et individus qui y sont liés) sont encore en cours et leurs effets sont incertains. Ces conséquences peuvent affecter la performance de l'entité d'une manière qui n'est actuellement pas raisonnablement prévisible et/ou quantifiable.

La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

4.2. Méthode de conversion

Dans le cadre de leur consolidation par intégration globale, les comptes des sociétés étrangères ont préalablement été convertis selon les règles suivantes :

- Conversion du bilan au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Conversion du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des cours du jour des 365 jours de l'année) ;
- Les écarts de conversion constatés sur les capitaux propres ou sur les éléments du compte de résultat ont été portés dans les capitaux propres et ventilés en part du Groupe et parts des intérêts minoritaires.

Les écarts de change relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de change résultant des autres opérations sont comptabilisés en résultat financier.

4.3. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation,
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

En application du règlement de l'ANC 2020-01, il a été considéré que la durée d'utilisation de ces valeurs était illimitée et la valeur de l'écart d'acquisition fait dès lors l'objet chaque année de tests de dépréciation.

4.4. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2021.

L'exercice considéré débute au 1er janvier 2021 et se termine le 31 décembre 2021.

4.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Brevets et licences	Durée probable d'utilisation et au maximum 20 ans

Des précisions concernant les droits au bail et fonds de commerce sont apportées au paragraphe « 13.1. Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles ».

4.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, ou à leur juste valeur lors de l'acquisition d'une société par le Groupe.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Agencements	7 à 10 ans
Matériels Informatiques	5 à 10 ans
Mobiliers	3 à 10 ans

4.7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances fondée sur une analyse au cas par cas est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances.

4.9. Stocks

La valeur brute des stocks de matières premières est évaluée au coût d'achat majoré des frais accessoires.

La valeur brute des stocks de produits en cours de fabrication et de produits finis est évaluée à son coût de production comprenant les consommations de matières et le coût de sous-traitance de fabrication.

Les marges internes sur stocks sont éliminées.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient.

Le taux de dépréciation appliqué aux valeurs de stock est fonction de l'antériorité des collections :

- Produits finis :
 - Les dépréciations ont été estimées en fonction de la valeur des prix de vente déterminés, de l'antériorité des collections, de l'écoulement des stocks dans des délais raisonnables et des différents canaux de distribution.
 - Les produits défectueux sont provisionnés à 100%.
- Matières Premières :
 - La matière première affectée à une saison est dépréciée à 100% l'année suivante la commercialisation.
 - Sauf exception, les fournitures ainsi que la matière première entrant dans la conception des permanents ne sont jamais dépréciées.

4.10. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur d'achat.

4.11. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés :

- En cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé dès lors qu'elles sont significatives. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.
- Pour les écritures de consolidation ayant une incidence sur le résultat consolidé

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

4.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes. Les risques et charges significatifs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4.13. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe applique la méthode de référence préconisée par le règlement ANC 2020.01 concernant la reconnaissance des engagements de retraite et assimilés. Le Groupe applique les dispositions des sections 7 et 8 de l'annexe de la recommandation CNC 2003-R01 relatives aux autres avantages à long terme et aux indemnités de ruptures de contrat de travail auxquelles la recommandation 2013-R02 permet de faire référence. Les indemnités de départ à la retraite, évaluées à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, sont comptabilisées en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement (Cf. infra), selon les modalités de calcul de cette recommandation.

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraites ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation d'indemnité de départ à la retraite concernée.

Les coûts des services rendus et l'effet de la désactualisation des obligations au cours de l'exercice correspondant à l'accroissement de l'obligation dans le temps sont constatés en résultat d'exploitation sur l'exercice.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes) sur les engagements. Ceux-ci sont étalés sur la durée moyenne de travail attendue des salariés dans l'entreprise.

Les hypothèses actuarielles sont présentées dans la note « Engagement de retraite ».

4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Le résultat exceptionnel est composé des opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Sociétés incluses dans le périmètre

Le Groupe exerce un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sur l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre. Ces sociétés, consolidées par intégration globale (IG), ou par intégration proportionnelle (IP), ou par mise en équivalence (ME) sont les suivantes :

Société	Méthode	31.12.2021			Variation			31.12.2020		
		% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% de contrôle	% de détention aux bornes du groupe	% Droits de vote	% de contrôle	% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% de contrôle
A.P.C SAS	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
TOUITOU INC.	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C GMBH	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C BRUXELLES	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C. UK	IG	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	95,96%	95,96%	100,00%
A.P.C. DANEMARK	IG	95,96%	95,96%	100,00%	95,96%	95,96%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%
A.P.C HOLDING	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%

La société A.P.C. Danemark a été créée fin 2020. La boutique a été inaugurée en mars 2021. Par conséquent, elle n'était pas incluse dans le périmètre au 31 décembre 2020.

De plus, la société A.P.C. International Trading (Shanghai) Co. Ltd (WOFE) est en cours de création en Chine au 31 décembre 2021.

5.2. Sociétés non consolidées

Néant.

5.3. Variation de périmètre

Evolution du périmètre avec la filiale A.P.C Danemark qui a été créée fin 2020 mais dont la boutique a été inaugurée en mars 2021.

6. Informations sectorielles

6.1. Chiffre d'affaires par entité

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
A.P.C. Holding	-	-
A.P.C. SAS	61 795	47 048
TOUITOU INC.	15 600	10 169
A.P.C. GERMANY	856	583
A.P.C. BELGIQUE	704	545
A.P.C. ENGLAND Limited	3 384	1 665
A.P.C. DANEMARK APS	485	-
TOTAL	82 824	60 010

6.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
France	15 762	14 006
Etats-unis	15 600	10 169
Italie	15 845	9 297
Grande-Bretagne	8 595	6 865
Japon	5 936	5 460
Corée	6 435	4 625
Allemagne	3 306	2 605
Belgique	3 037	835
Chine	1 201	402
Autres	7 108	5 746
TOTAL	82 824	60 010

7. Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
Rémunérations du personnel	(14 342)	(12 028)
Participation des salariés	(450)	(97)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(5 155)	(4 340)
Autres charges de personnel	(763)	(955)
TOTAL	(20 710)	(17 420)

8. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent des pertes de change sur dettes et créances commerciales pour 464 milliers d'euros ainsi que des royalties pour 487 milliers d'euros.

9. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des subventions d'exploitation pour 1 106 milliers d'euros, des redevances pour 778 milliers d'euros, ainsi que de la production stockée pour (606) milliers d'euros.

10. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
Produits Financiers		
Intérêts et produits assimilés	15	-
Différences positives de change	88	127
Total produits financiers	103	127
Charges Financières		
Intérêts et charges assimilés	(411)	(328)
Dotations financières aux amortissements et provisions	(5)	-
Différences négatives de change	(66)	(297)
Total charges financières	(482)	(625)
Total résultat financier	(379)	(498)

11. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante. Il s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
Produits exceptionnels		
Cessions d'immobilisations	-	200
Reprises de provisions pour risques et charges	-	298
Autres produits	4	-
Total produits exceptionnels	4	498
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	(41)	(420)
Dotations aux provisions pour dépréciations	(249)	(119)
Autres charges	(106)	(610)
Total charges exceptionnelles	(396)	(1 149)
Total résultat exceptionnel	(392)	(651)

12. Impôts sur les sociétés, impôts différés et preuve d'impôts

12.1. Impôts

Les impôts différés sont calculés sur la base des décalages temporaires sur les résultats fiscaux de chaque société dès lors qu'ils ont une importance significative.

Les impôts différés au bilan se décomposent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	2021	2020
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		
Déficits reportables	93	-
Indemnités de départ à la retraite	117	147
Autres différences temporaires	499	552
Effets de la compensation	(72)	(133)
TOTAL	637	566
IMPOTS DIFFERES PASSIFS		
Immobilisations incorporelles - Droit au bail	784	783
Autres différences temporaires	69	127
Effets de la compensation	(72)	(133)
TOTAL	781	778

La variation des impôts différés passant par le résultat s'explique :

<i>en milliers d'euros</i>	2021
PRODUITS ET CHARGES D'IMPOTS DIFFERES	
Déficit reportable	92
Indemnités de départ à la retraite	32
Autres différences temporaires	(54)
TOTAL	71

Les déficits n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs pour les Etats-Unis. Le montant des déficits non reconnus s'élève à 7,8 millions d'euros qui correspondrait à 2,1 millions d'euros d'impôts différés actifs.

12.2. Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Résultat net des entreprises intégrées	4 751	(3 712)
Impôt sur les résultats	(1 100)	124
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	5 852	(3 837)
Charge d'impôt théorique à 27,37%	(1 602)	1 074
Différences permanentes	(38)	(116)
Différences des taux d'impôts avec le taux de référence	(4)	(273)
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurement non reconnus		
Impôts différés actifs non reconnus sur les déficits de la période	464	(588)
Effets des différences temporaires antérieurement non reconnues		
Autres	81	27
Effets des différences temporaires non reconnues		
Charge d'impôt réelle	(1 098)	124
Taux d'impôt effectif	19%	3%

13. Immobilisations

13.1. Ecarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

L'écart d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES						
Ecarts d'acquisition	8 052	-	-	-	-	8 052
Concessions, brevets etc.	3 568	1 092	-	-	-	4 660
Logiciel	900	106	-	-	34	1 040
Droit au bail	7 751	-	-	-	-	7 751
Fonds commercial	1 459	-	-	-	104	1 562
Autres immo incorporelles	59	-	-	-	5	64
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	21 789	1 198	-	-	143	23 130
<i>Dont contrats de crédit-bail et assimilés</i>	<i>3 568</i>	<i>1 092</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>4 660</i>
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS						
Ecarts d'acquisition	933	-	-	-	-	933
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	1 902	418	-	-	-	2 320
Amt/Dép. logiciels	725	107	-	-	23	854
Amt/Dép. droit au bail	233	267	-	-	-	500
Amt/Dép. fonds commercial	335	159	-	-	29	524
Amt/Dép. autres immos incorp.	62	-	-	-	5	67
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	4 190	951	-	-	57	5 198
<i>Dont contrats de crédit-bail et assimilés</i>	<i>1 902</i>	<i>418</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 320</i>
VALEURS NETTES						
Ecarts d'acquisition	7 119	-	-	-	-	7 119
Concessions, brevets etc.	1 666	674	-	-	-	2 340
Logiciel	175	(1)	-	-	11	186
Droit au bail	7 518	(267)	-	-	-	7 251
Fonds commercial	1 123	(159)	-	-	74	1 039
Autres immo incorporelles	(2)	-	-	-	(0)	(3)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	17 599	247	-	-	85	17 932

Les droits au bail les plus significatifs font l'objet d'un test annuel de dépréciation qui prend en compte leur évaluation à la valeur de marché déterminée le cas échéant par un expert indépendant. Les fonds de commerce ne sont pas amortis, et font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture. Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée.

Plusieurs modalités de calculs sont utilisées pour valoriser les droits au bail et le fonds de commerce :

- Approche par la valeur locative de la boutique (application d'un coefficient de commercialité) ;
- Approche par la rentabilité de la boutique tenant compte de son loyer et de sa valeur locative ;
- Approche par le chiffre d'affaires de la boutique tenant compte de son loyer et de sa valeur locative.

Sur la base de ces expertises et évaluations internes, une dépréciation de K€ 220 a été comptabilisée sur l'exercice relative au droit au bail Saint Germain.

Le fonds de commerce concerne principalement APC UK pour 1 032 milliers d'euros.

13.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES						
Instal tech, matér. & outill	12 367	452	(134)	238	125	13 048
Autres immo. corporelles	12 888	612	(34)	169	755	14 390
Av. & acptes s/imm. Corp	337	194	-	(317)	-	214
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	25 593	1 258	(168)	90	879	27 652
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS						
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	6 649	1 294	(107)	-	19	7 854
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	8 482	1 529	(203)	-	577	10 385
TOTAL AMORTISSEMENT ET DEPRECIATIONS	15 130	2 822	(310)	-	596	18 238
VALEUR NETTES						
Instal tech, matér. & outill	5 719	(842)	(27)	238	106	5 194
Autres immo. corporelles	4 407	(917)	169	168	178	4 004
Av. & acptes s/imm. Corp	337	194	-	(317)	-	214
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	10 463	(1 565)	142	89	284	9 412

13.3. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES						
Titres de participation (1)	227	-	-	(6)	-	221
Autres créances rattachées à des part.	242	-	-	(242)	-	-
Prêts, cautio. & autres	1 083	191	(6)	-	33	1 301
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES	1 552	191	(6)	(248)	33	1 522
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION						
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION	-	-	-	-	-	-
VALEURS NETTES						
Titres de participation (1)	227	-	-	(6)	-	221
Autres créances rattachées à des part.	242	-	-	(242)	-	-
Prêts, cautio. & autres	1 083	191	(6)	-	33	1 301
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	1 552	191	(6)	(248)	33	1 522

(1) Les titres non consolidés sont constitués de titres d'une société américaine dénommée « Outdoor Voices Inc » détenus par A.P.C. Holding à hauteur de 0,2%.

14. Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Stocks -pdts finis et intermédiaires	16 183	16 392
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	2 816	2 638
Stocks de marchandises	251	
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	(686)	(594)
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	(1 324)	(1 112)
Total	17 240	17 324

Par zone géographique, les stocks en valeur nette se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	2021				2020		
	Stocks -pds finis et intermédiaires	Stocks de marchandises	Stocks MP, fournitures et aut. appro.	Total	Stocks -pds finis et intermédiaires	Stocks MP, fournitures et aut. appro.	Total
France	8 446	251	2 816	11 513	8 914	2 638	11 552
Etats-Unis	3 912			3 912	4 625		4 625
Allemagne	694			694	687		687
Danemark	322			322			-
Belgique	588			588	612		612
Royaume-Uni	2 221			2 221	1 554		1 554
Valeur brute	16 183	251	2 816	19 250	16 392	2 638	19 030
Dépréciation	(1 324)		(686)	(2 010)	(1 112)	(594)	(1 706)
Valeur nette	14 859	251	2 130	17 240	15 280	2 044	17 324

15. Créances clients et assimilées

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
Clients et comptes rattachés	8 629	3 448	(8)	77	12 145
Dép. clients et comptes rattachés	(157)	(113)	8	(1)	(263)
Factures à établir	-	-	-	-	-
TOTAL	8 472	3 335	-	76	11 883

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont une échéance inférieure à un an.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

16. Autres créances et comptes de régularisation

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES					
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	-	2	-	-	2
Autres créances	1 622	1 073	-	8	2 703
Ecart de conversion actif	-	(487)	494	-	7
Charges à répartir	37	(37)	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 224	(262)	-	14	976
Impôts différés actif	566	65	(1)	8	638
DEPRECIATIONS					
TOTAL	3 449	354	493	30	4 326

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Les autres créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à un an.

17. Capitaux propres du Groupe et intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 37 564 milliers d'euros. Cf. 4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

18. Provisions pour risques et charges

Les variations des provisions pour risques et charges sur l'exercice s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres	Clôture
Provisions pour pertes de change sur créances et dettes commerciales	-	-	6	(494)	494	6
Provisions pour eng. de retraites et assimilés	593	-	123	(249)	-	467
Provision pour remise en l'état du site	-	-	14	-	92	106
TOTAL	593	-	143	(743)	586	579

19. Emprunts et dettes financières

Certains emprunts des sociétés font l'objet de conventions sur des ratios : un ratio de levier (Dette nette / EBITDA) et un ratio dit de gearing (Dette nette / Situation nette).

Ces deux ratios sont respectés à la clôture 2021.

Les emprunts et autres dettes financières s'analysent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation conversion	Clôture
Emprunt auprès d'établissement de crédit	21 551	-	(3 573)	34	18 012
Dettes liées aux locations-financements	1 123	1 092	(786)	-	1 429
Autres emprunts et dettes assimilées	1 324	-	(268)	-	1 056
Concours bancaires	-	16	-	-	16
Emprunts et dettes financières	23 998	1 108	(4 627)	34	20 513

Emprunts et dettes financières par échéance :

<i>en milliers d'euros</i>	Clôture	N+1	N+2	N+3	> N+4
Emprunt auprès d'établissement de crédit	18 012	4 809	4 136	3 650	1 744
Dettes liées aux locations-financements	1 429	845	346	185	-
Autres emprunts et dettes assimilées	1 056	10	1 046	-	-
Concours bancaires	16	16	-	-	-
Emprunts et dettes financières	20 513	5 680	5 528	3 835	1 744

20. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes ont une échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Variation	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES					
Dettes fournisseurs	7 262	1 781	-	70	9 113
TOTAL	7 262	1 781	-	70	9 113

Autres dettes :

<i>en milliers d'euros</i>	Ouverture	Variation	Variation de périmètre et autres variations	Ecart de conversion	Clôture
VALEURS BRUTES					
Clients - Avances et acomptes reçus	-	91	-	4	95
Clients - Avoirs et RRR	545	(305)	-	15	255
Comptes courants	17	(7)	-	-	10
Ajustement IG clients - fournisseurs courants	0	(362)	-	362	0
Autres dettes	24	1	-	-	25
Ajustements des IG autres créances - dettes courantes	-	(228)	-	228	(0)
Ecart de conversion - passif	-	265	-	-	266
Produits constatés d'avance	80	79	-	-	159
Impôts différés passif	778	1	-	-	781
TOTAL	1 444	(465)	-	609	1 591

Les autres dettes comportent un compte courant avec un actionnaire pour un montant de 10 milliers d'euros, ainsi que des avoirs et rabais, remises, ristournes pour 255 milliers d'euros et des produits constatés d'avance pour 159 milliers d'euros.

21. Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas donnée car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction (Article 123-198 du Code de Commerce).

22. Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Certification des comptes	74	61
Services autres que la certification des comptes	-	-

23. Effectif

	2021	2020
France	222	219
Etats-Unis	43	49
Grande Bretagne	40	24
Belgique	8	8
Allemagne	12	11
Danemark	4	-
TOTAL	329	311

24. Engagement de retraite

Des engagements ont été identifiés pour A.P.C. Holding et A.P.C. SAS, ces engagements sont couverts par une provision. Chez les autres filiales aucun engagement significatif n'a été identifié.

Hypothèses actuarielles

	2021	2020
Taux d'actualisation	1,00%	0,40%
Taux de croissance des salaires	2%	2%
Modalités de départ en retraite	65	67 ans
Taux de charges patronales	44% non-cadres / 46% cadres	44% non-cadres / 46% cadres
Tables de mortalité	INSEE 2015-2017	INSEE 2010-2012

Variation de la valeur actualisée de l'obligation

	A.P.C. Holding	A.P.C. SAS
<i>en milliers d'euros</i>	2021	2021
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	56	537
Coût financier	0	2
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9	69
Prestations servies		(44)
Variations des gains et pertes actuariels	117	(265)
Correction d'erreur	(3)	(10)
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	179	288

Variation de la provision

	A.P.C. Holding	A.P.C. SAS
<i>en milliers d'euros</i>	2021	2021
Passif comptabilisé à l'ouverture	56	537
Coût net de la période	126	(194)
Prestations servies		(44)
Impact des corrections d'ouverture	(3)	(10)
Passif comptabilisé à la clôture	179	288

Réconciliation entre la valeur actualisée de l'obligation et la provision pour engagement de retraite et assimilés

	A.P.C. Holding	A.P.C. SAS
<i>en milliers d'euros</i>	2021	2021
Valeur actualisée de l'obligation	179	288
Passif comptabilisé à la clôture	179	288

	A.P.C. Holding	A.P.C. SAS
<i>en milliers d'euros</i>	2021	2021
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9	69
Coût financier	-	2
Gains et pertes actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	117	(265)
Résultat de la période comptabilisé	126	(194)

25. Instruments financiers et de couverture

Le groupe détient un contrat de couverture de taux (CAP) d'un notionnel de 2,5M€ d'échéance avril 2022 pour se protéger d'une hausse du taux d'intérêt de cet emprunt au-delà de 0,05%. Il couvre une partie de l'emprunt réalisé avec le pool bancaire en avril 2016 d'un nominal de 5M€.

26. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

27. Engagements hors-bilan

<i>en milliers d'euros</i>	2021
Engagements donnés	
BNP - nantissement fonds de commerce	1 819
HSBC - nantissement fonds de commerce	122
Palatine - nantissement fonds de commerce	290
BNP - Gage sur instruments financiers	125
HSBC - Gage sur instruments financiers	
BNP - Nantissements des titres A.P.C. SAS	200
CIC - Nantissements des titres A.P.C. SAS	200
HSBC - Nantissements des titres A.P.C. SAS	200
Crédit du Nord - Nantissements des titres A.P.C. SAS	112
BNP - Contre garantie ste caut mut.	
CIC - nantissement fonds de commerce	1 896

<i>en milliers d'euros</i>	2021
Engagements reçus	
Prêt garanti par l'Etat	8 910
BPI OSEO - Contre garantie 30%	214
BPI OSEO - Contre garantie 60%	101
BNP - Crédit documentaire	
Crédit du Nord - Crédit documentaire	

La société A.P.C. SAS a recours au financement par affacturage. Les engagements sur encours cédés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2 259 milliers d'euros.